

ETAT CIVIL CATHOLIQUE / MONTREAL

LA NATIVITE-DE-LA-STE-VIERGE, MONTREAL *1882-1899*

1887

✓ B. 84
Joseph Henri
Lacroix

Ce quinze Mai mil-huit-cent-quatre-vingt-sept, nous Pêrre Vicaire sousigné avons baptisé Joseph Henri, né hier, fils légitime de Henri Lacroix, menuisier, et d'Angelina Lorrain, de cette paroisse. Le parrain a été Xavier Belanger, épicière, le marraine Josephine Masse, sousignées, de cette paroisse. Le père n'a eu signé.

Josephine Masse
Xavier Belanger

G. M. Le Pailleur
P^{re} Vicaire

✓ B. 85
Marie Alma
Savard

Ce quinze Mai mil-huit-cent-quatre-vingt-sept, nous Pêrre Vicaire sousigné avons baptisé Marie Alma, née hier, fille légitime de Arthur Savard, artisan, et de Céline Blachon, de cette paroisse. Parrain, Napoléon Savard, artisan, marraine, Herméline Gaudreau, son épouse, oncle et tante de l'enfant, de cette paroisse, qui n'ont eu signé non plus que le père.

G. M. Le Pailleur
P^{re} Vicaire

M. 26 ✓
Arsène Genereux
Lucie Bond

Ce seize Mai, mil huit cent quatre-vingt-sept, nous soussigné, après publication d'un bon de mariage, dispense de deux bans obtenue de qui de droit; entre Arsène Genereux, formateur, domicilié sur cette paroisse, menuisier au bon Louisa Maréchal, d'une part; et Lucie Bond, de cette paroisse, fille majeure de François Xavier Bond et de Catherine Lonette, de la Rivière au Renard, Épicière d'autre part; ne s'étant déclaré aucun empêchement, ni formé d'opposition nous soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Louis Genereux, frère de

Vingt-deuxième feuillet 22
Léon et de Jérôme St. Vrain, ami de l'enfant, qui n'ont eu signer, non plus que le père.

L. J. Adair

M. 27 ✓
Thomas Girard
Marie Moreau

Ce seize Mai, mil huit cent quatre-vingt-sept, après publication de deux bans obtenus entre Thomas Girard formateur, fil majeur de Barnabé Girard et de Flavie Girard de cette paroisse d'une part; et Marie Moreau, amie de cette paroisse, fille mineure de feu Jos Moreau et de Angèle Simard d'autre part; vu la dispense de deux bans au troisième degré de consanguinité en ligne collatérale, ne s'étant déclaré aucun empêchement, et le consentement de la mère de l'enfant devant être obtenu, nous soussigné avons reçu le mutuel consentement de mariage des dits Thomas Girard et Marie Moreau et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de François Girard, frère de l'enfant et de Barthélemi Girard, autre paroissien, qui n'ont eu signer, non plus que le père.

L. J. Adair

✓ B. 86
Marie Alice
Bouchard

Ce seize Mai mil-huit-cent-quatre-vingt-sept, nous Pêrre Vicaire sousigné avons baptisé Marie Alice, née hier, fille légitime de Joseph Bouchard, artisan, et d'Albina Valcourt, de cette paroisse. Parrain, A. Guisson, pasteur, de la paroisse de St. Jacques de Montréal, marraine, Parmélie Germain, épouse de Simon Valcourt, aïeule de l'enfant, de la paroisse de Ste. Anne de Montréal, sousignées. Le père n'a eu signé.

Parmélie F. Germain
A. Guisson

G. M. Le Pailleur
P^{re} Vicaire

02670